



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Asie

Question écrite n° 88396

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les suites qui seront données aux préconisations formulées dans le rapport d'information enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 4 février 2015 et relatif aux émergents d'Asie du Sud-Est. Il lui demande s'il compte appliquer la préconisation n° 15.

Texte de la réponse

La promotion de l'attractivité de la France auprès des investisseurs potentiels à l'étranger est une priorité de notre action de diplomatie économique. Le lancement en septembre 2015 d'un « mois de l'investissement », qui a vocation à se tenir annuellement dans les 50 pays cibles (dont, dans l'ASEAN, Singapour, le Brunei, la Malaisie, l'Indonésie, les Philippines) témoigne du caractère prioritaire de cette thématique. L'accroissement des flux d'investissements en provenance des pays de l'ASEAN vers la France constitue un des quatre axes prioritaires de la mission du Représentant spécial pour l'ASEAN. A chacun de ses déplacements dans la région et lorsque des délégations d'entreprises de la zone viennent en France, des rencontres sont organisées avec les investisseurs potentiels. Un fichier de suivi partagé avec Business France et les ambassades de la zone a été créé.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88396

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 septembre 2015](#), page 6924

Réponse publiée au JO le : [17 novembre 2015](#), page 8308